

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN PARTICULIERS

2024



PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance sur Internet, téléphone, SMS, etc. Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet				
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Alerte SMS	2,27 € / MOIS (soit 27,24 € / an) 0,32 € / ALERTE				
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa Classic	45,00 € / AN				
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit différé ²) Mastercard ou Visa Classic	45,00 € / AN				
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard avec contrôle de solde	38,50 € / AN				
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT				
<ul style="list-style-type: none"> Avec les cartes Mozaïc Black, Globe Trotter, Mastercard DD ou Visa Classic DD, Gold Mastercard, Visa 1^{er}, World Elite Mastercard et Visa Infinite Avec les cartes Mastercard DI ou Visa Classic DI 	1,00 € / RETRAIT à compter du 4 ^e retrait / mois civil				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>INTERNET</th> <th>AGENCE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GRATUIT GRATUIT</td> <td>GRATUIT 4,20 € / VIREMENT</td> </tr> </tbody> </table>	INTERNET	AGENCE	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 4,20 € / VIREMENT
INTERNET	AGENCE				
GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 4,20 € / VIREMENT				
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) <ul style="list-style-type: none"> Vers un compte détenu au Crédit Agricole Vers un compte d'une autre banque 					
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT				
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT				
Commission d'intervention	8,00 € / OPÉRATION dans la limite de 80,00 € / mois				
Cotisation à l'offre SécuriCOMPTE Plus ³⁴ (assurance perte et vol des moyens de paiement)	2,00 € / MOIS (soit 24,00 € / an)				
Frais de tenue de compte ▲● Limités à 1 facturation annuelle par foyer Inclus dans nos offres groupées de services 50% de remise pour les détenteurs d'e-relevé et/ou sociétaires	14,00 € / AN				

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : www.ca-cmds.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité via le service Banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne sur notre site Internet www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

▲ Cf. référence numéro 29, P. 37

Chère cliente, cher client,

Au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous tenons à vous apporter la meilleure information pour que **vous puissiez faire vos choix en toute confiance et au prix le plus juste.**

À ce titre, nous vous invitons à découvrir dans ce document :



les principales conditions tarifaires de **nos offres de produits, services et expertises ;**



des "Bon à savoir" reprenant des **informations pratiques** et rappelant les principaux **avantages tarifaires ;**



nos solutions d'accompagnement : que vous souhaitez donner du sens à votre épargne ou que vous ayez des projets de rénovation énergétique, nous les avons mis en avant pour vous aider à les identifier facilement.

Nous sommes tous mobilisés, avec nos experts, sur nos sites et en proximité, pour vous délivrer le meilleur conseil.

Votre conseiller est à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions et pour vous accompagner dans vos projets.

Sommaire



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P. 6

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence



Banque à distance P. 8

Internet et téléphone mobile
Téléphone avec Filvert Service vocal
Service d'alertes



Moyens et opérations de paiement P. 10

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques



Offres groupées de services P. 13

L'offre Prestige
L'offre Premium
L'offre Essentiel
L'offre Globe Trotter
L'offre Eko
Le Compte à Composer Module Budget Protégé
Le Compte à Composer
Les Comptes Services



Irrégularités et incidents P. 23

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement
Plafonnement des frais pour la clientèle en situation de fragilité



Découverts et crédits P. 24

Autorisation de découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Les événements liés à la vie de vos prêts



Épargne et placements financiers P. 27

Épargne
Transactions sur l'or
Placements financiers
Droits de garde



Offres pour les jeunes P. 30



Opérations à l'étranger P. 32

Utilisation de la carte à l'international hors pays de l'EEE¹³
Virements à l'international hors zone SEPA
Autres opérations avec l'étranger



Assurances et prévoyance P. 33

Assurances pour vous et vos proches
Assurances de la Banque au Quotidien



Succession P. 34



Autres services P. 34



Références P. 36



Cartographie des zones européennes P. 38



Garder le contact avec nous P. 39



Résoudre un litige P. 39



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte (article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

Relevés de compte

	Papier	E-relevé
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé autre périodicité	1,50€ / RELEVÉ	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne / crédit)		21,97 € / RELEVÉ
Relevé / duplicata IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) / Duplicata ISF (Impôt Sur la Fortune)		58,80 € / RELEVÉ
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte		12,95 € / RELEVÉ
Relevé de compte par produit		3,95 € / MOIS
Relevé annuel des frais sur instruments financiers		GRATUIT

Tenue de compte

Frais de tenue de compte ▲●	14,00 € / AN
Limités à 1 facturation annuelle par foyer Inclus dans nos offres groupées de services 50% de remise pour les détenteurs d'e-relevé et/ou sociétaires	
Frais de gestion de compte inactif ² ▲●	30,00 € / AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	1,08 € / MOIS

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Frais de recherche ⁴ de documents	15,80 € / DOCUMENT
Frais de location de coffre-fort (selon niveau d'assurance)	
• Jusqu'à 46 000 €	101,00 € / COFFRE / AN
• De 46 000 € à 92 000 €	129,54 € / COFFRE / AN
• De 92 000 € à 183 000 €	264,59 € / COFFRE / AN

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Hors module "compte sécurisé" du Compte à Composer	Avec module "compte sécurisé" du Compte à Composer
Dans l'agence teneur de compte		
• Avec une carte de retrait à usage unique	5,25 €	GRATUIT*
• Avec une carte Libre Service Agricole	GRATUIT	GRATUIT*
Dans une autre agence Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	5,25 €	GRATUIT*

* Service "retrait d'espèces de dépannage".

TRANSFÉREZ VOS COMPTES



ON VOUS SIMPLIFIE LES DÉMARCHES

Regroupez de manière automatique toutes vos opérations bancaires récurrentes sur votre nouveau compte Crédit Agricole avec le service d'aide à la domiciliation bancaire.

Vous vous facilitez ainsi votre quotidien et allégez la charge administrative de votre mobilité bancaire.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Le service d'aide à la domiciliation bancaire est réservé aux personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels et souhaitant opérer le transfert de domiciliation de leurs prélèvements et virements récurrents. Le transfert ne concerne que des comptes de dépôt et est opéré de compte individuel à compte individuel, de compte joint à compte joint (si tous les titulaires sont les mêmes) ou de compte en indivision à compte en indivision (si tous les titulaires sont les mêmes) et de compte individuel à compte joint (si le titulaire du compte individuel est l'un des titulaires du compte joint).



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance
(Internet, téléphone, SMS, etc.). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Internet et téléphone mobile

Crédit Agricole en Ligne Vision Part Plus

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements et la souscription de produits et services par signature électronique ▲●

GRATUIT

Crédit Agricole en Ligne Action Part

Services inclus dans l'offre Vision Part Plus
+ offre de Bourse en ligne Invest Store

GRATUIT

Service d'agrégation de comptes⁵

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

• Le site Internet www.ca-cmds.fr

• Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Téléphone avec Filvert Service vocal

Le Centre Relation Clients Multicanal
au 09 74 75 76 779 (appel non surtaxé)

Prix d'un appel vers
un poste fixe

Service d'alertes

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par email

Abonnement Mini-relevés (1 SMS / semaine)	2,27 € / MOIS
Alerte écopage ¹⁶	0,32 € / ALERTE
Alerte temps réel de gestion	0,78 € / ALERTE
Alerte achat à distance	0,78 € / ALERTE
Alerte solde disponible	0,32 € / ALERTE
Alerte essentielle - solde débiteur	0,78 € / ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,32 € / ALERTE
Alerte souplesse du découvert	0,32 € / ALERTE

VOTRE BANQUE, TOUJOURS À VOS CÔTÉS



POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DE VOTRE QUOTIDIEN.



Pour faire vos choix en toute confiance, découvrez notre site Internet www.ca-cmds.fr¹ qui regroupe l'ensemble de nos offres de produits, services et expertises ainsi que les actualités de notre territoire.



Pour gérer votre budget au quotidien, téléchargez l'application **Ma Banque**² repensée pour une meilleure navigation, plus de personnalisation et d'interactions.



AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



**CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES**

1) Coût d'une connexion selon opérateur. 2) Téléchargement et accès gratuit à l'application Ma Banque (hors coût de communication selon opérateur). App Store est une marque de service d'Apple Inc. Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC

L'utilisation du site Internet www.ca-cmds.fr et de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Crédit photo : Getty Images.

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Cartes de paiement et de retrait »)

CATÉGORIE DE CARTE		
	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'Autre Carte ▲●	19,10 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard	38,50 € / AN	
• Mastercard Eko	40,65 € / AN	
Fourniture d'une carte de débit¹ (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Globe Trotter	45,00 € / AN	
• Mastercard	45,00 € / AN	45,00 € / AN
• Visa classique	45,00 € / AN	45,00 € / AN
• Gold Mastercard	121,00 € / AN	121,00 € / AN
• Visa Premier	121,00 € / AN	121,00 € / AN
• World Elite Mastercard		325,00 € / AN
• Visa Infinite		325,00 € / AN



Bon à savoir !



Rapportez-nous votre ancienne carte bancaire. Le Crédit Agricole se charge de la recycler.

Cartes de crédit associées à un crédit renouvelable²

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
• Mastercard Cartwin ¹⁰	45,00 € / AN	45,00 € / AN
• Gold Mastercard Cartwin ¹⁰	121,00 € / AN	121,00 € / AN

Cartes de retrait

Carte Libre Service Agence ¹²	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire*	GRATUIT

* Retraits aux seuls distributeurs des agences Crédit Agricole France entière.



Bon à savoir !

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, **réduction de 50 % sur la cotisation** de la carte la moins chère (hors "L'Autre Carte").

Les cartes Mastercard classique et Gold Mastercard existent **en version Stade Rochelais** (tarifs identiques aux versions classiques).

Paiement par carte

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE*) en euros **GRATUIT**

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE** **Cf. Rubrique « Opérations à l'étranger »**

N.B. : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que le paiement par carte.* En euros ou équivalent en devise suédoise ou leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE), conformément au règlement européen n°924/2009. ** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors EEE.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euros* dans un pays de l'espace économique européen (EEE)¹³ (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € / RETRAIT dès le 1 ^{er} retrait
Mastercard à autorisation systématique Mastercard DI ou Visa Classique DI Mastercard Cartwin DI Carte Open	GRATUIT	1,00 € / RETRAIT à partir du 4 ^e retrait / mois
Mastercard Eko	GRATUIT	1,00 € / RETRAIT à partir du 26 ^e retrait / an

Mozaïc Black
Mastercard Globe Trotter
Mastercard DD ou Visa Classique DD
Mastercard Cartwin DD
Gold Mastercard **GRATUIT**
Visa Premier
Gold Mastercard Cartwin
Visa Infinite
World Elite Mastercard

* Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen N°924/2009)

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque hors Pays de l'EEE** **Cf. Rubrique « Opérations à l'étranger »**

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception à la demande du client	TARIF POSTAL
Envoi de la carte en pli simple	TARIF POSTAL
Commande de carte en urgence	15,00 €
Réédition du code confidentiel	11,73 €
Modification des plafonds d'utilisation (hors service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne via le site Internet www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque.)	11,30 €
Opposition de la carte par le titulaire ou par la banque	GRATUIT
Refabrication de la carte en cas de perte ou vol	10,45 €
Frais de recherche par opération carte	17,10 € / OPÉRATION

** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors Espace Economique Européen (EEE).



Bon à savoir !

MÊME PRIX, SERVICE EN PLUS : OPTEZ POUR UNE CARTE À DÉBIT DIFFÉRÉ¹ !

Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date fixe et vous permettra de faciliter la gestion de votre trésorerie ! Et en plus, au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, avec votre carte à débit différé¹, vos paiements et vos retraits sont totalement gratuits à l'étranger (hors éventuelles commissions de change facturées par l'établissement étranger).

VOUS SOUHAITEZ LOUER UNE VOITURE À L'ÉTRANGER ?

Attention, toutes les cartes bancaires ne sont pas acceptées. Préférez la carte débit différé pour plus de tranquillité et pour voyager l'esprit libéré ! Parlez-en à votre conseiller un mois avant votre départ.

Virements

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

* Pays de la zone SEPA (cf. rubrique "Cartographie des zones européennes").

Émission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement SEPA occasionnel		
• Vers un compte Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,20 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	10,03 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT

Réception d'un virement SEPA GRATUIT GRATUIT

Émission d'un virement instantané SEPA

Via Paylib [®] entre amis - Application Paiement Mobile ⁷	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet : www.ca-cmds.fr et l'application Ma Banque	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,10 €
Pour les détenteurs d'offres groupées de services	GRATUIT
Frais par virement occasionnel vers un compte en Caisse régionale	GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euros hors zone SEPA
Cf. Rubrique « Opérations à l'étranger »

Autres opérations sur virements

Demande de retour de fonds**	19,25 €
-------------------------------------	---------

** La banque destinataire du virement est en droit de refuser le retour des fonds.



Bon à savoir !

TRANSFÉREZ VOS COMPTES FACILEMENT AU CRÉDIT AGRICOLE

La mobilité bancaire prévue par la loi Macron est un service gratuit qui vous permet, sur simple signature d'un mandat unique dans l'une de nos agences, de voir l'ensemble de vos prélèvements et virements récurrents domiciliés au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres.

LE VIREMENT INSTANTANÉ

Il est progressivement mis en place dans l'espace économique européen¹³ et permet de réaliser des virements bancaires en temps réel.

Il est gratuit dans les offres groupées de service.

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocations et oppositions de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	0,80 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Rejet de prélèvement	
• Internet	GRATUIT
• Agence	4,20 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• En recommandé avec avis de réception à la demande du client	TARIF POSTAL
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,00 € / CHÈQUE
Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur	16,50 € / CHÈQUE
Frais de copie de chèque	14,76 € / CHÈQUE



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ³⁰ : illimité	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³¹	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	31,45 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Modification des plafonds d'utilisation carte	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ³²	
En euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
SécuriWEB Premium	
MERCi POUR L'INFO PRESTIGE (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none"> Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents) 	

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ³⁰ : 12 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Émission et réception d'un virement non SEPA : 3 virements / an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³¹	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 6 / an	16,20 € / MOIS
Modification des plafonds d'utilisation carte	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement :	
<ul style="list-style-type: none"> avec une carte à débit immédiat : 3 / an avec une carte à débit différé : illimité 	
PAIEMENT PAR CARTE ³²	
En euros dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE :	
<ul style="list-style-type: none"> avec une carte à débit immédiat : 3 / an avec une carte à débit différé : illimité 	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium	
SécuriWEB Premium	
MERCi POUR L'INFO PREMIUM (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none"> Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr Le magazine Mercic pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ³⁰ : 1 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³¹	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	10,20 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
Modification des plafonds d'utilisation carte	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : illimité avec une carte à débit différé	
PAIEMENT PAR CARTE ³²	
En euros dans un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus	
MERCİ POUR L'INFO ESSENTIEL (version numérique)	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

Avantages tarifaires supplémentaires pour la souscription d'une offre

Pour les 18-25 ans **50 % DE RÉDUCTION** (sur les offres Prestige, Premium et Compte à Composer)

Pour les 26-30 ans **30 % DE RÉDUCTION** (sur les offres Prestige, Premium)

Commissions d'intervention

Pour les 18-25 ans **50 % DE RÉDUCTION**

Pour les 26-30 ans **30 % DE RÉDUCTION** (hors Compte à Composer)

L'offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)²⁸

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus	
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • Alerte solde débiteur et rejet opérations • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	2,00 € / MOIS
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE ¹³	

L'offre Eko²⁷

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne Vision Part Plus	
Tenue du compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte si solde du compte inférieur à 20 € Alerte solde débiteur et rejet d'opérations Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole 	
E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard Eko » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte	2,00 € / MOIS
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

2,00 € / MOIS

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent donc pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire.

Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : 22,00 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : 42,00 € / chèque

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé¹⁷

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole en ligne Vision Part Plus	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	1,00 € / MOIS
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit ¹ (carte de paiement à autorisation systématique) « L'autre Carte » (cotisation carte)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois / semaine)	
2 chèques de banque (par mois)	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 / an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	



Bon à savoir !

Au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous proposons un accompagnement personnalisé pour nos clients en difficulté.

Aussi, depuis mai 2019, nous avons fait le choix de n'appliquer **aucune facturation sur les frais suivants*** pour les détenteurs du Module Budget Protégé :

- Les commissions d'intervention ;
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ;
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ;
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ;
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ;
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ;
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ;
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ;
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ;
- Les frais par saisie attribution ou conservatoire ;
- Les frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % maximum du montant dû au Trésor public**).

* Correspondant à l'application d'un plafond mensuel à 0 € par mois pour ces frais.

** Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

PRÉSENT DANS LES BONS



COMME DANS LES MOINS BONS MOMENTS

Né des valeurs mutualistes de solidarité et d'entraide, le Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres vous accompagne dans tous vos moments de vie.

Parce que l'inclusion bancaire est notre priorité, nous avons décidé dès 2018 de proposer un accompagnement personnalisé pour nos clients en difficulté.

Nous avons conçu une offre spécifique dédiée aux clients en situation de fragilité financière¹⁷ POUR 1,00 € / MOIS

Avec notamment :

- Un service d'alerte de solde disponible par SMS,
- Une carte à autorisation systématique "L'autre carte",
- Le retrait et versement d'espèces en agence.

Dès 2019, nous avons fait le choix de n'appliquer aucune facturation sur les frais suivants pour tous les clients détenteurs de cette offre :

- Les commissions d'intervention,
- Les frais d'opposition carte,
- Les frais de rejet de prélèvement,
- Les frais par chèque rejeté...

Retrouvez le détail de l'offre en P. 19.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

Cotisations mensuelles à des bouquets de services, fin de commercialisation novembre 2021

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) Crédit Agricole En Ligne en pli simple à la demande du client (Vision Part Plus et Action Part)	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile en pli simple à la demande du client (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	2,25 € / MOIS*
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an ; cf. rubrique "Autres services")	

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info, cf. rubrique "Autres services".

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT		
	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017 - Assurance SécuriCOMPTE Découvert ¹⁴ - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert - Ristourne des intérêts débiteurs ¹⁵	DE 1 À 500 €	2,15 € / MOIS
	DE 500,01 € À 1000 €	2,98 € / MOIS
	DE 1000,01 € À 2000 €	3,85 € / MOIS
	SUPÉRIEUR À 2000 €	5,00 € / MOIS
MODULE BUDGET ASSURANCE		
	Découvert	Prix
Module souscrit avant le 01/01/2017 Ristourne des intérêts débiteurs ¹⁵	DE 1 À 300 €	1,34 € / MOIS
	DE 300,01 € À 800 €	2,14 € / MOIS
	DE 800,01 € À 1200 €	2,98 € / MOIS
	DE 1200,01 € À 2000 €	3,85 € / MOIS
	SUPÉRIEUR À 2000 €	5,00 € / MOIS
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriBUDGET ¹⁴ SécuriBUDGET Premium ¹⁴ Auto, habitation, santé, personne		1,70 € / MOIS PREMIUM 2,00 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

Assurance SécuriCOMPTE Plus¹⁴
SécuriCOMPTE Premium¹⁴

- Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur
- Retrait d'espèces de dépannage
- Commande de carte en urgence
- Réédition du code confidentiel de la carte
- Modification des plafonds d'utilisation carte

3,20 € /
MOIS
PREMIUM
4,25 € /
MOIS

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :

Assurance SécuriEPARGNE¹⁴
SécuriEPARGNE Premium¹⁴

- Mandat d'épargne¹⁶
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle écopage¹⁶
- Relevé global épargne/crédit annuel (trimestriel pour le Premium)
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

2,24 € /
MOIS
PREMIUM
2,96 € /
MOIS

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance :

Assurance SécuriWEB¹⁴
SécuriWEB Premium¹⁴

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 - Alerte achat à distance
 - Mini-relevés (1 / semaine)
 - Alerte temps réel de gestion

3,35 € /
MOIS
PREMIUM
3,95 € /
MOIS

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-25 ans 50 % de réduction supplémentaire

Pour tous les clients, à partir du 2^e Compte à Composer 50 % de réduction supplémentaire

Dégressivité tarifaire sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules) pour toute souscription du Compte à Composer

Compris entre 4,10 € et 7,14 €	- 5 %
Compris entre 7,15 € et 9,17 €	- 10 %
Égal à 9,18 € et plus	- 15 %

Les Comptes Services

Cotisations mensuelles à des bouquets de services, fin de commercialisation mars 2013

FORMULE	COTISATION MENSUELLE + COTISATION ANNUELLE	COTISATION CARTE / AN (Cf. rubrique "Cotisation carte")
Équilibre	à partir de 3,55 € / mois	
Confort	à partir de 7,50 € / mois	
Performance	à partir de 7,55 € / mois	
Optimum	à partir de 8,30 € / mois	



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	80,00 €
• Plafond journalier	80,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, **il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.**

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	17,90 € / AN
Frais par saisie-attribution ou conservatoire	76,67 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor public*
Frais par paiement direct de pension alimentaire	GRATUIT

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 €
---	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹⁸

• Montant du chèque ≤ 50 €	30,00 € / CHÈQUE
• Montant du chèque > 50 €	50,00 € / CHÈQUE

(frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

En cas d'interdiction bancaire

• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	29,00 € / CHÈQUE
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	29,00 € / CHÈQUE

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision*

• Si paiement < 20 €	Limité au montant de l'opération
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €

* Les frais comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision du compte est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafonnement des frais pour la clientèle en situation de fragilité

Plafond de frais d'incidents, applicable à compter du 1er février 2019, aux clients identifiés comme éligibles à "l'Offre spécifique clients fragiles" au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €
/ MOIS

Découverts et crédits¹⁹

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Le Crédit Agricole propose des facilités de découvert, des financements et des crédits renouvelables.

Découverts³⁰

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel Indice de référence³³

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal Plafond du taux réglementaire

Particularités de certains découverts hors offre groupée de services :
Lorsque le montant du découvert en moyenne journalière entre deux arrêts mensuels est inférieur à 200 €, il sera perçu un minimum forfaitaire qui n'entrera pas dans le calcul du Taux Annuel Effectif Global (TAEG) et sera calculé comme suit (Article R314-9 du Code de la Consommation) :

- Entre 0 et 4 jours (par mois) **GRATUIT**
- Au-delà de 4 jours (par mois) 1,50 €

Autorisation de découvert convenu et formalisé et remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel Indice de référence³³
minorée de 2 points

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal Plafond du taux réglementaire

Taux débiteur annuel en cas de dépassement Taux de découvert non convenu

Mise en place d'un découvert passager 1 % (maxi : 36,80 €)

Crédits à la consommation¹⁹

Crédits renouvelables à taux variable ou révisable

Comptes OPEN ou Supplétés NOUS CONSULTER
Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Frais de dossier **GRATUIT**



Bon à savoir !

Vous avez la possibilité d'obtenir votre accord de crédit à la consommation **en toute autonomie** à partir de votre espace client sur notre site internet www.ca-cmds.fr

Crédits amortissables à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Nos offres de prêt à la consommation permettent de financer tous vos projets (véhicules, équipements, loisirs, etc.) NOUS CONSULTER

Étude et simulation de vos projets **GRATUIT**

Frais de dossier (comportant la mise en place et le suivi de votre dossier) **1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (mini : 70,00 €)**

Assurance Emprunteur²⁰ NOUS CONSULTER



Bon à savoir !

Les prêts Vert Travaux et Vert Véhicule sont deux solutions de financement pour des achats plus écologiques. Le prêt amortissable Vert Travaux permet de financer les travaux de rénovation énergétique de votre maison, tandis que le Prêt Vert Véhicule vous aide à acheter un véhicule plus propre. Et le tout, sans frais de dossier !

Crédits immobiliers¹⁹

Nos offres de prêt immobilier permettent de financer tous vos projets d'habitation (résidence principale, secondaire, travaux, etc.) NOUS CONSULTER

Étude et simulation de vos projets **GRATUIT**

Frais de dossier (comportant la mise en place et le suivi de votre dossier) NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur²⁰ NOUS CONSULTER

Les événements liés à la vie de vos prêts

Réaménagement du prêt (forfait) 700,00 €

Modification de prêt avec avenant complexe 542,00 €

Modifications diverses (compte à débiter, date échéance, périodicité) 40,00 €

Attestations diverses pour le prêt 40,00 €

Report d'échéance ou délai 40,00 €

Mise en place des options souples* (modulation, pause) **GRATUIT**

Mise en place d'une pause non contractuelle 40,00 €

Réédition du tableau d'amortissement 40,00 €

Demande de décompte de remboursement de prêt **GRATUIT**

Désolidarisation des prêts 208,00 €

Modification de garantie (hors frais fiscaux et de notaire) 435,00 €

Mise en place de garantie par caution solidaire 54,00 €

Lettre d'information annuelle des cautions **GRATUIT**

Lettre d'information des cautions au 1^{er} incident 8,00 €

Mainlevée de garantie hypothécaire, radiation de gage (hors frais fiscaux et de notaire) 235,00 €

Mainlevée de nantissement sur placement Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres **GRATUIT**

Mainlevée de nantissement sur placement hors Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres 68,00 €

Mise en place de nantissement sur produit d'épargne CAM 64,00 €

Mise en place de nantissement sur produit d'épargne hors CAM 186,00 €

* Mise en place des options prévues dans votre contrat de prêt.



Bon à savoir !

Vous avez la possibilité de modifier gratuitement les comptes supports de vos prêts, de suspendre votre prochaine échéance de crédits immobiliers 100% en ligne. (Sous réserve d'éligibilité)

J'ÉCORÉNOVE MON LOGEMENT,



TELLEMENT SIMPLE QUE VOUS ALLEZ ENFIN VOUS LANCER.

Une estimation des travaux, aides, financement et un annuaire d'artisans agréés : préparez votre projet en moins de 10 minutes sur j-ecorenové.credit-agricole.fr



**J'ÉCORÉNOVE
MON LOGEMENT**



Le site Internet <https://j-ecorenové.credit-agricole.fr> est édité par SIGMA 49, société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros, dont le siège social est situé 12 Place des États-Unis - 92127 Montrouge Cedex, inscrite au Registre du Commerce et Sociétés de Nanterre, sous le numéro 898 207 493, filiale de Crédit Agricole SA.

01/2023 - 4465 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.



Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés, Compte et Plan épargne Logement)	139,60 € / COMPTE
Mandat d'épargne - écoimage ⁶	2,01 €

Épargne disponible moyen / long terme

Les dépôts à terme, Plan épargne Logement et Livrets	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance-vie et l'épargne retraite	
• Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
• Rémunération	NOUS CONSULTER
• Frais de gestion	NOUS CONSULTER



Bon à savoir !



Le livret de développement durable et solidaire (LDDS) est un produit d'épargne rémunéré accessible à tout moment. Il est possible d'utiliser les sommes épargnées sur le LDDS pour effectuer un don à une entreprise solidaire, tandis que les fonds collectés sont également utilisés pour proposer des prêts à taux avantageux en faveur de l'amélioration énergétique des logements.

Dates de valeur

Livrets et Compte épargne Logement	
• Versement	1 ^{er} jour de la quinzaine suivante
• Retrait	Dernier jour de la quinzaine précédente
Autres produits épargne logement	
	J+1

Transactions sur l'or

Achat / vente	2,10 % (mini 25,75 €) + frais courtage de CPR (à titre indicatif au 01/01/2024 = 0,65 % avec mini 13,00 €)
Écrin / sac plombé	8,00 €*
Expertise	
• Réfection de bulletin d'essais	55,00 €*
• Effigie particulière	1,00 € / pièce / effigie (sauf 20F Louis Napoléon Bonaparte = 4,00 € / pièce / effigie)
Autres facturations	
	NOUS CONSULTER

* Sous réserve d'évolution du tarif.

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres vers une autre banque	139,60 € / COMPTE
Transfert d'un Plan d'Épargne Retraite (PER) Individuel compte-titres vers une autre banque	139,60 € / COMPTE
Transfert d'un PEA / PEA-PME vers une autre banque	15,00 € / LIGNE (MAXI : 139,60 €)
Gestion conseillée	63,00 € / TRIM. pour 1 contrat 92,00 € / TRIM. à partir de 2 contrats
Adhésion au service Alerte des plus-values, Sécurisation des plus-values, Plan épargne Boursier	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (année en cours)	11,80 €
Opposition sur Bons d'épargne et Bons de Caisse	59,00 €
Mainlevée d'opposition sur Bons d'épargne et Bons de Caisse	GRATUIT
Frais de livraison sur valeurs étrangères (transfert de titres)	En fonction de la place
Païement de coupons	GRATUIT
Opérations sur titres non cotés	1,20 % (maxi : 700,00 €)
Opérations sur titres de gré à gré hors Crédit Agricole	1,20 %
Mise en nominatif	
• Administré	GRATUIT
• Pur	111,40 €

Les ordres de Bourse en France²⁴

Compte-titres	Commission proportionnelle au montant de l'ordre	Frais à la ligne	Minimum total
TÉLÉPHONE 09 74 75 76 77⁹			
• Actions, obligations, bons de souscription	1,29 %	4,85 €	13,92 €
• Droit de souscription ou d'attribution	1,29 %		4,31 €
• Opérations de Bourse étrangère*	1,30 %		55,50 €
INTERNET			
Invest Store Initial			
• Actions, obligations, bons de souscription	0,70 %		9,20 €
• Droit de souscription ou d'attribution	0,70 %		2,46 €
• Opérations de Bourse étrangère*	0,71 %		27,74 €
Invest Store Intégral (service conseillé aux investisseurs actifs)			
• Ordre ≤ 1 000 €		1,60 €	
• Ordre > 1 000 € et < ou = 5 000 €	0,38 %		
• Ordre > 5 000 €	0,12 %		
• Warrants			8,20 €
• Opérations de Bourse étrangère*	0,62 %		19,05 €
• Opérations de prorogation	0,196 %		18,29 €

Perception, en plus du courtage d'une commission de règlement différé (CRD) de 0,026 % par jour de portage avec un minimum de 6,60 €

Service de Règlement Différé (SRD)

PEA / PEA-PME	Commission proportionnelle au montant de l'ordre	Frais à la ligne	Minimum total
TÉLÉPHONE 09 74 75 76 77⁹			
• Actions, obligations, bons de souscription	1,20 %		
• Droit de souscription ou d'attribution	1,20 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	1,20 %		
INTERNET			
Invest Store Initial			
• Actions, obligations, bons de souscription	0,50 %		
• Droit de souscription ou d'attribution	0,50 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	0,50 %		
Invest Store Intégral (service conseillé aux investisseurs actifs)			
• Ordre ≤ 1 000 €		1,25 €	
• Ordre > 1 000 € et < ou = 5 000 €	0,38 %		
• Ordre > 5 000 €	0,12 %		
• Opérations de Bourse étrangère*	0,50 %		
Commission sur OPC hors Crédit Agricole sur compte-titres			44,57 €
Commission sur OPC hors Crédit Agricole sur PEA / PEA-PME	1,20 % par téléphone 0,5 % par Internet (maxi : 44,57 €)		

Invest Store : service de Bourse en ligne proposant 2 offres
Invest Store Initial : offre classique
Invest Store Intégral : offre conseillée aux investisseurs réalisant plus de 24 ordres / an

- À partir de 25 ordres / an **GRATUIT**
- Jusqu'à 24 ordres / an **200,00 €**

* Compte tenu des frais supplémentaires impactant les ordres passés sur place étrangère, leurs montants à l'achat doivent être compris entre 1 526 € et 30 000 €

Droits de garde*

Frais fixes par compte par an	25,72 €
Frais fixes par PEA / PEA-PME par an	GRATUIT
Titulaires de l'offre Invest Store Intégral	GRATUIT
Plafond de tarification par compte par an	377,20 €

* Les droits de garde sont calculés par compte, sur la valeur des titres en compte au 31/12.

	Frais fixes par ligne	Valorisation des titres ≤ 50 000 €	Valorisation des titres > 50 000 € et ≤ 150 000 €	Valorisation des titres > 150 000 €
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Actions CASA	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
OPC, obligation, autres valeurs*	Valeurs CA GRATUIT	0,290 %	0,150 %	0,096 %
	Hors CA 4,50 €	0,290 %	0,150 %	0,096 %

* Exemples : Or en dépôt, valeurs valorisées à 0, poche libre des mandats de gestion, PER Titre.



Bon à savoir !

INVEST STORE INTÉGRAL : Grâce à votre contrat Invest Store Intégral vos droits de garde sont intégralement remboursés.



Offres pour les jeunes

Ces offres sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont aux conditions requises.

Cotisation carte Mozaïc Black pour les 12 / 17 ans

Carte de retrait	12,00 € / AN
Carte de paiement avec contrôle du solde	GRATUITE la 1 ^{re} année

Cotisations autres cartes pour les 18 / 25 ans

Carte Mastercard ou Visa classique	Réduction sur la cotisation de 50 % (hors Essentiel, Premium, Prestige, Eko, Globe Trotter et l'Autre Carte)
Carte Gold Mastercard ou Visa Premier	

Autres opérations sur moyens de paiement

Paielement par carte

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) en euros*	GRATUIT
---	----------------

Dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE** 2,70 % du montant ou **GRATUIT²⁶** avec la carte Mozaïc Black, une carte à débit différé¹ ou souscripteur de l'offre Globe Trotter²⁸ ou Passeport Lib²⁵

* En euros ou équivalent en devise suédoise ou leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE), conformément au règlement européen n°924/2009.
** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors EEE.

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offres Prestige, Premium entre 18 et 25 ans	Réduction de 50 % sur la cotisation
Offres Prestige, Premium entre 26 et 30 ans	Réduction de 30 % sur la cotisation
Compte à Composer entre 18 et 25 ans	Réduction de 50 % sur la cotisation
Offre Globe Trotter ²⁸ : 18 / 30 ans	2,00 € / MOIS
Compte Service Mozaïc : 18 / 25 ans (fin de commercialisation mars 2013)	À partir de 2,13 € / MOIS + cotisation carte / an

Incidents et irrégularités 18 / 30 ans

Commission d'intervention	
• Par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €
• Pour les moins de 18 ans	GRATUIT



Bon à savoir !

Pour les 18 / 25 ans détenteurs d'une offre groupée de services, vous bénéficiez de **50 % de remise sur les frais de commission d'intervention**.

Pour les 26 / 30 ans détenteurs d'une offre Globe Trotter, Essentiel, Premium ou Prestige, vous bénéficiez de **30 % de remise sur les frais de commission d'intervention**.

Crédits à la consommation 18 / 30 ans¹⁹

Prêt Mozaïc Permis, Prêt Mozaïc Projets, Prêt étudiant, Prêt à Consommer Auto / Deux roues / Perso

Frais de mise en place et de suivi de dossier

- Mozaïc Permis, Mozaïc Projets **GRATUIT**
- Prêt étudiant **GRATUIT**
- Prêt à Consommer Auto / Deux Roues / Perso **GRATUIT**

Pour les autres opérations liées au crédit, voir la rubrique "Découverts et Crédits".

Épargne et placements financiers

Livret Jeune Mozaïc (12 / 25 ans), Livret A, PEL, Livret Tiwi (0 / 11 ans) :

- Ouverture **GRATUIT**
- Rémunération **NOUS CONSULTER**

Droits de garde **0 / 25 ans** **50 % DE RÉDUCTION**

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger **18 / 31 ans** **NOUS CONSULTER**



Opérations à l'étranger

Utilisation de la carte à l'international hors pays de l'EEE¹³

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque hors pays de l'EEE**

5,70 € / RETRAIT
ou GRATUIT²⁶ avec la carte Mozaïc Black ou souscripteur Passeport Lib²⁵ ou offre Globe Trotter²⁸ ou avec une carte à débit différé¹

Paiements par carte dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors EEE**

2,70 % DU MONTANT
ou GRATUIT²⁶ avec la carte Mozaïc Black ou souscripteur Passeport Lib²⁵ ou offre Globe Trotter²⁸ ou avec une carte à débit différé¹

** Dans l'Espace Economique Européen (EEE), avec une autre devise que l'euro, la devise suédoise ou le leu roumain et hors Espace Economique Européen (EEE)

Virements à l'international hors zone SEPA

EN AGENCE UNIQUEMENT

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent

17,30 €

Emission d'un virement non SEPA Transfert (occasionnel ou permanent)

Frais proportionnels de 0,11 % avec un minimum de 22,00 €
Pour les opérations en devises : commission de change* (le cas échéant à ajouter)

+ Option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)

25,00 €

Réception d'un virement non SEPA Rapatriement (occasionnel ou permanent)

16,40 €
Pour les opérations en devises : commission de change* (le cas échéant à ajouter)

Autres opérations avec l'étranger

Chèques au débit de votre compte

0,11 % (MINI : 29,00 € MAXI : 173,00 €)

Chèques au crédit de votre compte*

- Chèque Crédit Après Encaissement (CAE) **0,11 % (MINI : 63,00 € MAXI : 132,00 €)**
- Chèque Sauf Bonne Fin (SBF) **0,11 % (MINI : 26,00 € MAXI : 126,00 €)**
- Frais d'impayé sur chèque remis **130,00 €**

Devises au guichet **SUR DEVIS**

Copie de virement Swift **NOUS CONSULTER**

Frais de recherches et d'investigations **NOUS CONSULTER**

* Ajout d'une commission de change sur virements ou chèques en devises (0,05 % ; minimum 18,00 €).



Bon à savoir !

CARTE À DÉBIT DIFFÉRÉ¹

Votre carte à débit différé du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres vous facilite la vie lors de vos déplacements : vos paiements et retraits sont totalement gratuits à l'étranger (hors éventuelles commissions de change facturées par l'établissement étranger).



Assurances et prévoyance



Bien vous assurer, c'est aussi notre métier. Le Crédit Agricole est fier d'être récompensé pour ses contrats Assurance des Accidents de la Vie, Auto, Habitation, Obsèques et Santé. Les labels de l'excellence du magazine "Les Dossiers de l'épargne" sont décernés par des experts indépendants et récompensent chaque année les meilleurs contrats du marché.

Assurances pour vous et vos proches²⁰

L'assurance complémentaire santé

L'assurance des accidents de la vie

L'assurance dépendance

L'assurance décès

La garantie obsèques

L'assurance automobile / deux roues

L'assurance multirisque habitation / garantie locative

L'assurance tous mobiles

La protection juridique plein droit

Nous consulter ou réaliser des devis en composant le 05 46 98 17 50* ou sur www.ca-cmds.fr

* Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h.
De l'étranger : +33 5 46 98 17 50. Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Appel susceptible d'enregistrement.

Assurances de la Banque au Quotidien¹⁴

Cotisations par compte :

	STANDARD	PREMIUM
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹⁴	24,00 € / AN / COMPTE	50,40 € / AN / COMPTE
Assurance SécuriWEB ¹⁴	15,00 € / AN / COMPTE	30,00 € / AN / COMPTE
Assurance SécuriBUDGET ¹⁴	20,40 € / AN / COMPTE	
Assurance SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET ¹⁴ Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 € / AN / COMPTE
Assurance SécuriÉPARGNE ¹⁴	3,00 € / AN / COMPTE	22,56 € / AN / COMPTE
	STANDARD	
Assurance SécuriLIVRETS ¹⁴	22,80 € / AN / ASSURÉ	
Assurance SécuriZEN ¹⁴	22,80 € / AN / ASSURÉ	

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) **souscrit jusqu'au 31/12/2016**

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 300 €
24,00 € / AN / COMPTE	DE 301 € À 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir rubrique « Offres groupées de services ») : **réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus »** (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 € / AN / COMPTE	≤ 500 €
24,00 € / AN / COMPTE	DE 501 € À 2 000 €
36,00 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN



Succession*

Frais d'ouverture de dossier	50,00 €
Frais de traitement du dossier : selon le montant des actifs détenus**	
• Actif < 5 000 €	GRATUIT
• Actif ≥ 5 000 €	1% DE L'ACTIF (maxi : 740,00 €)
Frais de gestion annuels	65,00 € / AN

* La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 26 ans est exonérée de ces frais.
** Exonération des frais de traitement pour les dossiers avec un seul compte chèque (joint ou mono-titulaire) et les dossiers « régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint ».



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels du défunt et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres services

Protection des particuliers

La télésurveillance ²¹	NOUS CONSULTER
La téléassistance à domicile ²²	NOUS CONSULTER
La téléassistance mobile ²²	NOUS CONSULTER

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (version numérique)

• Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info"	48,00 € / AN
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

MERCI POUR L'INFO PREMIUM (version numérique)

• Accès illimité au service "Les experts de Merci pour l'info"	18,00 € / AN
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (version numérique)

• Accès au service "Les experts de Merci pour l'info" : 2 demandes / an	12,00 € / AN
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	25,90 € / AN



Service client Uni-Médias

Pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole - 22, rue Letellier 75015 Paris. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

- 1 Carte de débit. Sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :
 - les cartes à débit immédiat
 - les cartes à débit différé
 - les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde.
 - 2 Carte de crédit. Sont considérées comme des cartes de crédit :
 - les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
 - 3 Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
 - 4 Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.
 - 5 Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
 - 6 Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.
 - 7 Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne. Services pouvant varier selon votre Caisse régionale. Plus d'informations sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-cmds/particulier/applications/paiement-mobile.html>
 - 8 Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires d'un compte de dépôt, d'une carte bancaire émise par le Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiable. Pour le paiement mobile en magasin Paylib, la détention d'un smartphone Android éligible est également requise. Paiement Paylib entre amis : service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.
 - 9 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 16h. De l'étranger, +33 9 74 75 76 77. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Appel susceptible d'enregistrement.
 - 10 La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
 - Carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements, elle porte la mention carte de crédit-débit.
 - Carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Elle porte la mention carte de crédit.
 - 11 La carte Open est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.
 - 12 Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.
 - 13 Pays de l'EEE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
 - 14 Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifique, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53, rue de La Boétie 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.
 - 15 Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.
 - 16 Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
 - 17 En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique.
 - 18 Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.
 - 19 Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
 - 20 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 464. Ces contrats sont souscrits auprès de :
 - PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €. Siège social : 8-10, Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
 - PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
 - CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.
- Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.
- Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18, boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (HYPERLINK « <http://www.orias.fr> » www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previsio Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.
- Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.
- 21 Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole, 13, rue de Belle-Île 72190 Coullaines - SAS au capital de 12 547 360 € - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».
 - 22 NEXECUR ASSISTANCE : SAS au capital de 23 450 €. Siège social : rue de Belle-Île 72190 Coullaines. SIREN 515 260 792 RCS LE MANS. N° TVA FR 88 515260792. SAP 515 260 792
 - 23 L'agence ou le service Écoute et Satisfaction Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :
 - les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
 - le régime applicable aux instruments de paiement autre que le chèque ;
 - les services de paiement ;
 - les prestations de services de paiement.
 Le service Écoute et Satisfaction Clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.
 - 24 Frais de marché et/ou broker en sus. Depuis le 01/08/2012, opérations soumises à la taxe sur les transactions financières.
 - 25 L'option Passeport Lib' est soumise à des conditions d'éligibilité. Se renseigner en agence.
 - 26 Hors éventuelle commission de change.
 - 27 Tous les produits, services et opérations non listés sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.
 - 28 Tous les produits, services et opérations non listés ci-après sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.
 - 29 ▲ Services bancaires de base : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.
 - 30 Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
 - 31 Sauf gratuité imposée par la loi.
 - 32 Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
 - 33 L'indice de référence est le plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant au montant de votre découvert.



Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone euro²
- Pays de l'Union européenne (UE)
- Pays de l'espace économique européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA³ (Single Euro Payments Area)

- 1 Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.
- 2 Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.
- 3 Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Garder le contact avec nous



Vous pouvez joindre votre conseiller sur sa ligne directe et son mail professionnel.
coordonnées disponibles sur votre relevé de compte



de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi
et de 8h30 à 15h le samedi
09 74 75 76 77 (appel non surtaxé)



24h / 24
> **Votre banque en ligne sur WWW.ca-cmds.fr**
> **L'application Ma Banque**



SOS CARTE 24h / 24 : 09 69 39 92 91*

*Appel non surtaxé. De l'étranger, +33 9 69 39 92 91 et coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré.



Résoudre un litige

Votre premier interlocuteur : votre agence²³

Votre conseiller et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation. Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (Pacifica), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres Pacifica en charge de votre dossier.

Le Service Écoute et Satisfaction Clients²³

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation auprès de notre service client :

- Par téléphone : 05 46 46 54 63*
- Par courrier : Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres - Service Écoute et Satisfaction Clients - CS 90 000 Lagord 17055 La Rochelle CEDEX 9
- Par e-mail : ecoute.satisfactionclients@ca-cmds.fr

* Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré. Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Cas particulier : si votre réclamation concerne un contrat d'assurance et que la réponse du Service Écoute et Satisfaction Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Réclamation de votre assureur :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica*
- Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica*
- Pour un contrat d'assurance emprunteurs : Caci*

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation. Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

* Pour plus d'informations : <https://www.ca-assurances.com/contact-0>

Les médiateurs²³

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable. Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse Régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu. Pour tout litige relatif aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opération de banque, de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale, vous pouvez saisir le Médiateur auprès de la FBF :
 - Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur CS 151 75422 Paris cedex 09.
 - Sur son site Internet : www.lemediateur.fbf.fr

Votre demande doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale. À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site Internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou placements financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers 17, Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02), ou par Internet (formulaire de demande de médiation disponible sur <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance : par voie postale : « La Médiation de l'Assurance », TSA 50110, 75441 PARIS Cedex 9, ou par Internet sur le site www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Votre conseiller est disponible

en agence, par téléphone*, en visio ou par email



Des rendez-vous possibles de 8h à 19h

Rapprochez-vous de votre agence



Vos demandes prises en charge

sous 2 jours ouvrés



30 jours de rétractation

pour changer d'avis



Aucune incitation financière

à proposer un produit plutôt qu'un autre

* Vous pouvez contacter votre conseiller sur sa ligne directe (coordonnées disponibles sur vos relevés de compte)

Votre banque est à vos côtés, partout, tout le temps

En agence : 153 sur nos 2 départements 17 et 79

Trouvez la plus proche de chez vous



Par téléphone :

- Vous pouvez directement contacter **votre agence**
- Ou **notre centre de relation client à Saintes au 09 74 75 76 77** (appel non surtaxé) de 8h30 à 19h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 15h00 le samedi

Sur notre site www.ca-cmds.fr

Sur nos applications Ma Banque et Paiement Mobile



Et sur nos réseaux sociaux



Document informatif à vocation non publicitaire

Ces tarifs sont également consultables sur notre site Internet www.ca-cmds.fr
08/2023 - Réf. I12000 - Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14, rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro : 07 023 464. Identifiant unique CITEO : FR234281_03HOZZ.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 sous le numéro 17906N. Voir le site : www.banque-france.fr.

Contrôlée par le Crédit Agricole S.A. : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

